



Motion du CSAL du 12/03/2024

M le président ,

La CGT finances publiques ne participera pas à ce CSAL, placé entre les journées de mobilisations et de grève des 8 et 19 mars.

La CGT Fonction publique réaffirme l'urgence salariale, tant pour les fonctionnaires que les non-titulaires de la Fonction publique.

En particulier, le gel quasi continu de la valeur du point entre 2010 et 2021 inclus et son augmentation insuffisante en 2022 et 2023 pour couvrir l'inflation conduisent à de **graves pertes de pouvoir d'achat, à un tassement des déroulements de carrière et à un délitement dans la reconnaissance des qualifications.**

Alors que Gabriel Attal affirme vouloir dé-smicardiser le pays, notre organisation rappelle que **20 % des personnels ont des traitements compris entre le SMIC et le SMIC +10 % !**

Dans un contexte de dialogue social plus que dégradé malgré la loi du 5 juillet 2010 instituant un dialogue social renouvelé, c'est la pensée unique qui prévaut et la négociation réduisant les syndicats représentatifs à un rôle de spectateur et non de force de proposition.

La négociation en cours sur l'indemnitaire en est encore une illustration flagrante sans aucune marge de manœuvre pour les représentants des personnels.

Celle-ci devrait s'intituler à prendre ou à laisser encore un bel exemple de dialogue social à la DGFIP.

La CGT Fonction publique confirme son appel à la grève et aux manifestations le 19 mars dans l'unité la plus large, étape incontournable de l'élévation du rapport de force et du processus de mobilisation.

Pour ces raisons les élus de la CGTFP84 ne siégeront pas à ce CSAL .